

RÉSOLUTIONS à la
POLITIQUE PERMANENTE DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE
Approuvé à l'occasion de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017
OTTAWA, ONTARIO
LES 22 ET 23 FÉVRIER 2017

FINANCEMENT DES PROGRAMMES

1. Financement du prochain Cadre stratégique pour l'agriculture

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès des ministères de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux pour qu'ils augmentent l'enveloppe de financement pour le prochain Cadre stratégique afin de pouvoir suivre l'inflation et payer les frais de la portée de plus en plus vaste des programmes agricoles.

2. Programme national « Favoriser le développement des entreprises agricoles »

IL EST RÉSOLU que la FCA appuie et revendique une hausse du financement du programme « Favoriser le développement des entreprises agricoles » dans le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture.

3. Programme canadien d'adaptation agricole

IL EST RÉSOLU que la FCA exhorte le gouvernement fédéral à redonner les rênes de l'administration du PCAA aux organismes provinciaux.

4. Programme d'aide « Fonds du Canada pour les Périodiques (FCP) – Aide aux Éditeurs » (A)

IL EST RÉSOLU que la FCA demande au gouvernement du Canada de maintenir dans son intégralité le Programme d'aide « Fonds du Canada pour les périodiques FCP-Aide aux éditeurs »;

5. Programme d'aide « Fonds du Canada pour les Périodiques (FCP) – Aide aux Éditeurs » (B)

IL EST RÉSOLU que la FCA demande au gouvernement du Canada, d'investir les sommes nécessaires pour accroître le développement numérique et la documentation des besoins numériques en région, notamment l'accès à internet haute vitesse.

CONCEPTION DE PROGRAMME DE LA GRE

6. Remboursement des avances en espèces

IL EST RÉSOLU que la FCA appuie des modifications à la politique pour faire en sorte que les sociétés céréalères qui remboursent des avances en espèces au nom des producteurs le fassent en temps opportun bien avant les délais de paiement.

7. Limites des paiements anticipés

IL EST RÉSOLU la FCA presse le gouvernement fédéral d'offrir aux exploitants de fermes mixtes des limites distinctes pour le bétail et les grains dans le Programme de paiement anticipé.

8. Achats de produits dans le cadre d'Agri-Investissement

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il permette aux producteurs d'exclure les frais de produits chimiques de leurs achats de produits admissibles, soit les semences, lorsqu'ils produisent leurs rapports aux fins du programme Agri-investissement.

9. Ventas nettes ajustées dans Agri-investissement

IL EST RÉSOLU que la FCA plaide en faveur d'un programme Agri-investissement qui hausserait le niveau de contribution de contrepartie gouvernementale pour les agriculteurs qui déclarent de faibles ventes nettes ajustées.

FISCALITÉ

10. Taux d'amortissement imposé par l'ARC pour l'équipement agricole

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il permette aux agriculteurs canadiens de réclamer un amortissement de 100 p. 100 pour la machinerie agricole au cours de la première année.

11. Mise en œuvre en 2017 des modifications à l'impôt des petites entreprises

IL EST RÉSOLU la Fédération canadienne de l'agriculture fasse des pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il fournisse un soutien aux exploitations agricoles canadiennes et autres petites entreprises rurales compte tenu des récentes modifications qui restreignent indûment leur accès à la déduction fiscale pour petite entreprise.

DONNÉES

12. Statistiques sur l'industrie canadienne

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès du gouvernement du Canada pour qu'il enlève la *transformation des aliments* (sous-rubrique 311 dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord) de *Fabrication* (sous-rubrique 300) et l'inclue dans *agriculture, foresterie, pêche et chasse* (rubrique 11) dans la version des Statistiques relatives à l'industrie canadienne.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès du gouvernement du Canada pour qu'il dissocie la production et la transformation alimentaire de la foresterie et exploitation agricole dans la version des Statistiques relatives à l'industrie canadienne.

13. Recensement de l'agriculture

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès du gouvernement du Canada pour qu'il modifie la période du Recensement de l'agriculture de mai à un mois situé entre novembre et février.

14. Collecte des données agricoles et protection des renseignements personnels

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès du gouvernement du Canada pour que les agriculteurs aient le droit de gérer la collecte de données commerciales par des entreprises qui utilisent des technologies de collecte de données de nature nuagique ou autre;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès du gouvernement du Canada pour qu'il oblige tous les fournisseurs de technologie agricole qui œuvre au Canada à signer des accords similaires à celui établi par l'American Farm Bureau sur la protection des renseignements et la sécurité des données agricoles.

15. Système de rapports agricoles de Statistique Canada

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions sur le gouvernement du Canada pour qu'il oblige Statistique Canada à instaurer un système de collecte des données et de production de rapports en ligne plus rapide, renouvelé et amélioré.

ENVIRONNEMENT

16. Exemption de la taxe sur le carbone

IL EST RÉSOLU que Fédération agricole canadienne fasse pression pour que le gouvernement protège toute la production agricole primaire des effets négatifs de la taxe sur le carbone.

17. Séquestration du carbone dans les paysages agricoles

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il soutienne davantage la recherche sur le potentiel de séquestration du carbone des pâturages naturels, de toutes les cultures, des terrains forestiers et des milieux humides.

SALUBRITÉ DES ALIMENTS / SPD

18. Agence canadienne d'inspection des aliments

IL EST RÉSOLU que l'Alberta Federation of Agriculture, par l'entremise de la Fédération canadienne de l'agriculture, exhorte l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le gouvernement fédéral à établir de meilleurs protocoles, procédures et communications pour les situations de crise, afin que les intervenants touchés par une épidémie de maladie animale soient toujours bien informés.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que les éleveurs soient remboursés pour tous les coûts additionnels engagés pendant que leurs animaux sont en quarantaine.

19. Recherche sur les maladies fongiques

IL EST RÉSOLU que la FCA demande au gouvernement fédéral de financer en priorité à même les fonds publics la recherche sur les maladies fongiques des cultures, comme le fusarium.

20. Suivi des ongulés sauvages

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès du gouvernement fédéral pour que les troupeaux d'ongulés sauvages gérés sur les terres de l'État soient suivis en matière de maladies infectieuses, comme la tuberculose bovine et la maladie débilitante chronique.

21. Élimination des exigences déraisonnables et non scientifiques en matière de salubrité alimentaire de la part des commerçants canadiens

IL EST RÉSOLU que la FCA demande de toute urgence à l'ACIA, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada et à AAC d'essayer de faire accepter par les commerçants canadiens les programmes de l'ACIA canadien de la salubrité des aliments à la ferme (ou les programmes équivalents reconnus) est le seul programme de salubrité alimentaire exigé au Canada et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que la FCA prône l'adoption d'une loi imposant un code de pratique du commerçant global afin d'éviter que les commerçants qui font l'objet d'une forte concentration abusent de leur position dominante sur le marché.

CÉRÉALES ET GRAINES OLÉAGINEUSES

22. Transport du grain

IL EST RÉSOLU que la Fédération canadienne de l'agriculture demande à l'Office des transports du Canada d'effectuer une analyse coûts-avantages afin de déterminer à qui devraient appartenir les wagons servant au transport du grain et qui devrait les entretenir.

23. Système de classement des grains

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès de la Commission canadienne des grains (CCG) pour qu'elle revoie son système de classement afin que le classement canadien corresponde à la qualité qu'exigent maintenant les acheteurs de grains.

24. Port de Churchill

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès du gouvernement du Canada pour qu'il facilite la transition du port de Churchill et de la compagnie de chemin de fer de la baie d'Hudson à un autre propriétaire dans un délai suffisant pour permettre l'utilisation du port de Churchill pour la saison d'expédition des grains de 2017.

25. Fonds de protection des paiements

IL EST RÉSOLU que la FCA vérifie si l'excédent provenant des frais d'utilisation accumulés de la CCG servent à établir un fonds de protection des paiements afin que les producteurs puissent bénéficier d'une protection transparente et rentable contre les défauts de paiement.

COMMERCE

26. Commerce international

IL EST RÉSOLU que la Fédération canadienne de l'agriculture, dans ses activités de lobbying auprès du gouvernement fédéral, fasse ce qui suit :

- S'oppose à tout changement à l'ALENA qui i) compromettrait l'accès aux marchés agricoles que le Canada a négocié dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ACCEU) ou l'ALENA pour les produits du Canada destinés à l'exportation; ii) modifierait la taille des contingents tarifaires (CT) et/ou le niveau des tarifs douaniers hors contingents pour les produits laitiers, de volaille et d'oeufs;

- Travaille avec les secteurs de la volaille, des oeufs et des produits laitiers et les appuie afin de s'opposer à tout affaiblissement des trois piliers de la gestion de l'offre, à savoir 1) le contrôle des importations; 2) la discipline de la production; 3) les prix équitables versés aux producteurs, lors des négociations de l'OMC ou toute autre négociation commerciale;

- Demande que le gouvernement du Canada assure une transparence en tenant des séances d'information et de consultation régulières et détaillées avec les organisations agricoles générales et les groupes de produits à mesure que se déroulent les négociations commerciales.

TRANSPORT

27. Incidence des limites de poids pour le transport de produits agricoles au Canada

IL EST RÉSOLU la Fédération canadienne de l'agriculture collabore avec d'autres organismes provinciaux et nationaux qui sont du même avis afin de faire des pressions sur les ministères fédéraux et provinciaux pertinents en vue d'harmoniser les poids limites au poids le plus élevé au Canada.

28. Analyse des poids limites pour le transport de produits agricoles au Canada et aux États-Unis

IL EST RÉSOLU que la Fédération canadienne de l'agriculture collabore avec le CCCER, Agriculture et Agroalimentaire Canada et Transports Canada pour répertorier les écarts au niveau des poids limites pour les camions transportant des produits agricoles au Canada et aux États-Unis, et déterminer des façons de régler ces écarts afin d'harmoniser les poids limites au poids le plus élevé établi dans l'un ou l'autre pays et de permettre une meilleure efficacité du transport dans les deux pays.

DIVERS

29. Politique alimentaire canadienne

IL EST RÉSOLU que la FCA travaille en collaboration avec AAC, l'ICPA, le Centre pour l'alimentation au Canada et d'autres afin de consolider les stratégies alimentaires respectives en une politique alimentaire utilisable.

30. Fusions à grande échelle

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès du Bureau de la concurrence et du gouvernement fédéral pour qu'ils examinent de façon approfondie les conséquences à court et à long terme des fusions à grande échelle sur les exploitations agricoles.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès du Bureau de la concurrence et du gouvernement fédéral pour qu'ils examinent de façon approfondie les conséquences à court et à long terme des fusions à grande échelle sur les exploitations agricoles.

31. Construction de wagons-citernes pour transporter de l'ammoniac

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions auprès de Transports Canada et la CSA pour qu'ils adoptent immédiatement une nouvelle norme pour la construction de wagons-citernes servant au transport de l'ammoniac ou qu'ils remettent en vigueur l'ancienne norme TC51.

32. Tests des wagons-citernes pour ammoniac

IL EST RÉSOLU que la FCA fasse des pressions sur Transports Canada et la CSA pour qu'ils reviennent à des intervalles de 5 ans pour les tests des wagons-citernes transportant de l'ammoniac.

33. Loi sur l'aéronautique

IL EST RÉSOLU que la Fédération canadienne de l'agriculture demande au ministre fédéral des Transports :

- De s'assurer que les projets d'aérodromes rencontrent les critères d'acceptabilité sociale et respectent les lois et normes provinciales d'aménagement du territoire en vigueur, et de s'y opposer si tel n'est pas le cas;
- De modifier la Loi sur l'aéronautique afin que le processus de consultation publique soit obligatoire, transparent et indépendant, et que les préoccupations des citoyens soient prises en compte;
- De modifier la Loi sur l'aéronautique afin qu'elle reconnaisse les pouvoirs constitutionnels des législatures provinciales en matière d'aménagement du territoire et de protection du territoire et des activités agricoles.

MAIN-D'ŒUVRE

34. Processus de traitement accéléré des demandes

IL EST RÉSOLU que l'on envisage de mettre en place un processus de traitement accéléré, pour les *employeurs de confiance*, similaire à la carte « Nexus » (pour les déplacements à l'étranger), dans le cas des fermes qui sont en règle dans le contexte du PTAS.

35. Approbation d'un placement

IL EST RÉSOLU que si un placement est approuvé par Service Canada, mais que le travailleur envisagé ne peut se présenter, l'employeur ne sera pas obligé de soumettre une nouvelle demande pour le placement déjà approuvé.

POUR RÉAFFIRMATION / RENOUVELLEMENT

36. Financement du programme des Plans environnementaux des fermes (PEF)

IL EST RÉSOLU que la Fédération canadienne de l'agriculture exhorte le gouvernement fédéral pour mettre établir et soutenir le financement des PEF pour répondre à la demande de chacune des provinces.

37. Récipients en plastique réutilisables

IL EST RÉSOLU que la Fédération canadienne de l'agriculture travaille de concert avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour qu'une étude scientifique complète et approfondie examine les dangers possibles en matière de biosécurité, notamment le pouvoir pathogène des végétaux, afin de déterminer si les RPR sont une menace pour les cultures et de faire des recommandations concernant leur gestion, leur manutention et leur utilisation en vue d'éliminer ces risques.

38. Géothermie profonde

IL EST RÉSOLU que la Fédération canadienne de l'agriculture collabore avec le gouvernement fédéral en vue de lancer un programme pilote pour déterminer la faisabilité de l'exploitation de la géothermie profonde pour des usages agricoles au Canada.

39. Le cheval considéré comme animal d'élevage

IL EST RÉSOLU que la Fédération canadienne de l'agriculture fasse pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il désigne les chevaux comme du bétail aux fins de l'exportation, de la transformation de la viande, de la fiscalité et du renforcement des capacités.

40. Pipelines

IL EST RÉSOLU que la Fédération canadienne de l'agriculture fasse comprendre au gouvernement fédéral, et en particulier à l'Office national de l'énergie, que les attermolements dans la construction des oléoducs coûtent cher à l'agriculture en la privant d'une capacité ferroviaire qui fait grandement défaut.